

8. Dans la relation de ce voyage, Champlain rapporte qu'ayant questionné les sauvages, il reconnaît, comme l'avait fait Jacques Cartier, qu'ils avaient de D'eu les idées les plus tristes et les plus ridicules ; et, à l'exemple de ce navigateur, il prit de la occasion de leur exposer, en abrégé, la foi catholique, sans omettre le culte des saints, l'un des points que combattaient alors les Huguenots.

9. A leur retour à Honfleur, en 1603, les sieurs de Pontgravé et de Champlain apprirent la mort du commandeur de Chates, qui n'avait pu accompagner l'expédition. La mort de cette homme si puissant, et en même temps si bien intentionné, fut une perte sérieuse pour le Canada, et un fâcheux contretemps pour de Pontgravé et de Champlain.

10. M. de Chates eut pour successeur Pierre du Gas, sieur de Monts, et gentilhomme calviniste, Henry IV lui confia, avec le titre de lieutenant général, celui de vice-amiral. Il lui permit aussi l'exercice de sa religion en Amérique, pour lui et pour les siens, pourvu toutefois qu'il y implantât la foi catholique, apostolique et romaine, et qu'il y établît une colonie.

11. M. de Monts conserva la compagnie formée par son prédécesseur, et l'augmenta même de plusieurs négociants. Il fréta quatre navires, et partit du Havre, le 7 mars 1605, accompagné de MM. de Champlain et de Poutrincourt. L'expédition portait plusieurs gentilshommes, des prêtres, des ministres protestants et cent vingt artisans et soldats, tant catholiques que protestants. Ils arrivèrent le 6 mai en vue de la Haute, en Acadie, et allèrent se fixer dans une petite île située à l'embouchure de la rivière des Etchemins (Sainte Croix) ; mais le scorbut, causé par le manque d'eau douce, leur ayant enlevé trente-six personnes durant l'hiver, ils se rendirent à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis) au printemps de 1605, sous la conduite de M. de Monts. C'est le premier établissement durable formé par les Français dans le nord de l'Amérique, et, après Saint-Augustin, en Floride, le plus ancien dans cette partie du Nouveau-Monde.

12. Vers l'automne de 1605, M. de Monts laissa le commandement à M. de Pontgravé, et passa en France. Sur les plaintes que les vétérans bretons, basques et normands, portèrent au roi le privilégi exclusif des pelletteries qui avait été accordé à M. de Monts, fut révoqué. Ce dernier ne perdit cependant pas courage. Il fit un traité avec M. de Poutrincourt, qui se chargea d'une expédition pour le printemps de 1606.

13. Ne voyant pas arriver de secours, la nouvelle colonie de Port-Royal se crut abandonnée ; elle fit tant d'instances auprès de M. de Pontgravé, qu'il se décida à partir pour la France, ne laissant que deux hommes à la garde du fort. Il était à peine sorti de la baie, qu'il rencontra une chaloupe qui lui annonça l'arrivée de Poutrincourt. M. de Pontgravé reprit donc le chemin de Port-Royal, où l'abondance avait été ramenée par les secours venus de France.

14. Cependant, de Poutrincourt ayant appris les nombreuses difficultés qu'avait à rencontrer M. de Monts, et se voyant par là, privé de tout espoir de secours, se décida à retourner en France (1607), et à abandonner provisoirement l'établissement de Port-Royal. Champlain était du nombre des passagers. Les habitations des colons furent laissées à la garde des sauvages.

15. Pressé par le roi, M. de Poutrincourt prit de nouveau la mer, le 25 février 1610, conduisant avec lui un petit nombre d'honnêtes artisans ; après un long voyage, il arriva à Port-Royal, où les sauvages le reçurent avec joie. Très de trois ans s'étaient écoulés depuis que Port-Royal avait été abandonné, et néanmoins de Poutrincourt trouva les habitations bien conservées.

8. Que remarque Champlain des sauvages qu'il questionna dans ce voyage ? — 9. Quelle nouvelle Pontgravé et Champlain apprirent-ils à leur retour à Honfleur ? — 10. Quel fut le successeur de M. de Chates ? — 11. Comment l'expédition de M. de Monts était-elle composée ? — 12. Où fut établie la colonie qu'elle portait ?

12. Que fit M. de Monts, vers l'automne de 1605 ? — 13. Quo fit la nouvelle colonie, ne voyant pas arriver de secours ? — 14. Quelle décision prit M. de Poutrincourt, en apprenant les difficultés qu'avait à rencontrer M. de Monts ?

15. Combien y avait-il de temps que les Français avaient quitté Port-Royal quand ils y revinrent ?

Jean Nicolet. (1)

(Suite et fin).

Il paraîtrait que Champlain n'a connu le lac Erié que par de très vagues renseignements, mais, toutefois, qu'il n'ignorait pas l'existence de la chute du Niagara, car on

(1) Voir le journal de novembre 1873.

cite à ce propos une pièce de vers, à lui adressée, vers 1610, par un Français, dans laquelle pièce il est fait mention des grands sauts que les Sauvages disaient avoir rencontrés en remontant le Saint-Laurent jusqu'au voisinage de la Virginie. Quant au lac Huron, il en avait vu la côte orientale. Nicolet est le premier Français qui ait vogué sur une partie de ce dernier, en se rendant au lac Michigan qu'il a aussi exploré avant tous ses compatriotes.

Champlain ne savait presque rien du lac Michigan ; dans sa carte de 1632 il le fait s'étendre vers le nord tandis qu'il s'épanche dans la direction du sud. Il parle des Mascoutins (nation du feu) par les rapports que lui ont faits les Hurons : — or, les Mascoutins, auxquels il donne le nom que les Hurons leur imposaient (Asistagueronons), habitaient le fond de la baie des Puants, ou *Green Bay*, qui est sur la côte sud-ouest du lac Michigan, précisément à l'endroit où Nicolet laissa le lac pour s'engager dans les terres.

C'est durant ce voyage qu'il eut l'honneur d'arriver jusqu'aux eaux du Mississippi. Le Père Le Jeune écrivait six années après : " Le sieur Nicolet qui a le plus avant pénétré dedans ces pays si éloignés, m'a assuré que il eut vogué trois jours plus avant sur un grand fleuve qui sort au second lac des Hurons (le lac Michigan dans lequel s'ouvre la Baie Verte) il aurait trouvé la mer qui se répand au nord de la Nouvelle Mexique, et que de cette mer on aurait entré dans le Japon et la Chine."

Pourtant, il s'en fallait de beaucoup que l'on eût trouvé le chemin qui mène à la Chine. Trompé par l'expression sauvage *les grandes eaux*, employée pour désigner le Mississippi, (1) le courageux Nicolet n'avait pas de peine à croire qu'il s'agissait de l'Océan et qu'il allait pouvoir résoudre le problème dont le Canada et l'Europe s'occupaient déjà avec ardeur.

Lorsque, trente-huit ans plus tard (1673), Louis Jolliet et le Père Marquette reconnaissent définitivement le Mississippi, on partageait toujours l'opinion que ce fleuve se déversait dans le Pacifique. Il fallut attendre encore vingt-six ans pour voir disparaître les derniers doutes sur ce sujet ; en 1699, d'Iberville trouva dans le golfe du Mexique l'embouchure de ce fleuve.

L'histoire doit tenir compte des erreurs de ses contemporains comme elle a fait pour ceux qui vinrent après lui ; elle ne pourra s'empêcher de saluer dans Nicolet un voyageur désintéressé, qui, par ses explorations dans les profondeurs de l'Amérique, commençait à signaler des mérites et des vertus que toute la colonie de la Nouvelle-France lui reconnaît de son vivant, — mérites qui ont été à peu près oubliés par la suite. Plus heureux que Ferdinand de Soto, il a pu revenir des bords lointains du Mississippi. Il a ouvert, lui premier, la voie de ces contrées, où la religion se préparait à faire briller le flambeau de la Foi. Il a servi la cause de l'humanité et glorifié le nom français, dit l'un des écrivains qui ont fait son éloge.

Il n'est pas difficile de se figurer l'intérêt qui s'attacha au rapport fait par Nicolet lorsqu'il retourna à Québec, et la joie que dut en ressentir M. de Champlain.

Un Espagnol, Ferdinand de Soto, parti de la Floride, s'était rendu jusqu'au Mississippi, en 1539, et y avait laissé ses os ; mais ensuite aucun Européen n'avait marché sur ses traces.

La gloire de Nicolet n'a rien à craindre d'un devancier qui, en fin de compte, ne l'a pas devancé, puisque le Mississippi était encore parfaitement inconnu du temps de Champlain.

Si la découverte de Nicolet ne causa point la même sensation que, plus tard, celle de Jolliet et Marquette,

(2) Les mots *missi sippi* signifient " la grande rivière," littéralement.